

AR Prefecture

024-24240752-20191213-2019_6_13-DE
Reçu le 18/12/2019
Publié le 17/12/2019

Extrait du registre des délibérations

2019-6-13

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PÉRIGORD LIMOUSIN

Séance du 13 décembre 2019

Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Bernard VAURIAC

Etaient présent(e)s

Mesdames : Lucienne LAUMOND, Michèle FAURE, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE, Dominique MARCETEAU, Annick MAURUSSANE, Isabelle HYVOZ, Céline DEQUANT, Céline BAUDESSON, Nathalie GRANERI

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Pascal MAZEAUD, Philippe LACHAUD, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Patrick FLEURAT LESSARD, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Philippe FRANCOIS, Alain GARNAUD, Claude BOST, Benoit MOUTON, Raphaël CHIPEAUX, Pierre-Yves COUTURIER, Jean-Marc BUISSON, Gilbert CHABAUD

Absents et excusés : Thérèse CHASSAIN (a donné pouvoir à Philippe BANCHIERI) Michel AUGÉIX (a donné pouvoir à Isabelle HYVOZ), Nicola ROBERTS (a donné pouvoir à Céline DEQUANT), René (Paul) CHEVAL (a donné pouvoir à Michèle FAURE), Michel REBIERE (a donné pouvoir à Pascal MAZEAUD), Marc PASCUAL, Christiane DESPAGES,

M. Jean-Claude JUGE est désigné secrétaire de séance

Lieu de réunion du Conseil :

Vaunac

Date de la convocation et

envoi de la note de

synthèse :

02 décembre 2019

Nombre de membres :

En exercice : 38

Présents : 31

Pouvoirs : 5

Mutation

Un agent qui avait pour mission le suivi des bâtiments, le volet administratif « voirie » et un volet en ressources humaines (document unique et prévention) a décidé de quitter la collectivité.

Ce départ va générer une réorganisation des services.

Il est envisagé de recruter :

- un agent à temps complet qui aurait en charge toute la partie « gestion des bâtiments, SIG, parc informatique, téléphonie, parc de véhicule... » et le volet prévention.

Afin de procéder à cette nomination, en fonction du grade de l'agent qui sera nommé, il sera peut-être nécessaire de modifier le tableau des emplois.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à établir et signer les documents nécessaires à ce recrutement.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 16 décembre 2019
Le Président,

Bernard VAURIAC

